

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
26 février 2020**

PUBLIE LE : 20 mars 2020

Délibération n°260220-2 : Budget primitif 2020

A la suite d'une première convocation, le comité syndical n'a pas pu siéger le dix-neuf février deux mille vingt par suite de l'absence de quorum.

SEANCE DU 19 FÉVRIER 2020

PRESENTS

ACHERES	Cécile VINCENT, DELEGUEE TITULAIRE
AIGREMONT	Marie-Claude MEGE, DELEGUEE TITULAIRE Jean UDRON, DELEGUE SUPPLEANT
ANDRESY	Guy BRIAULT, DELEGUE TITULAIRE
CARRIERES-SOUS-POISSY	Francine LIZAMBARD, DELEGUEE TITULAIRE
CARRIERES-SUR-SEINE	Jean-Pierre VALENTIN, DELEGUE TITULAIRE Michel MILLOT, DELEGUE TITULAIRE
CHAMBOURCY	Didier GUINAUDIE, DELEGUE TITULAIRE Margueritte VINCENT, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHATOU	François SCHMITT, DELEGUE TITULAIRE
COMMUNE NOUVELLE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Daniel LEVEL, PRESIDENT Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE Kéa TEA, DELEGUEE SUPPLEANTE
CONFLANS-SAINTE-HONORINE	Monique MUYLLE, DELEGUEE TITULAIRE Marie-Claude REBREYEND, DELEGUEE SUPPLEANTE
CRESPIERES	Raymond METZGER, DELEGUEE TITULAIRE
DAVRON	Evelyne PETIT, DELEGUEE SUPPLEANTE
FEUCHEROLLES	Martine LEPAGE, DELEGUEE TITULAIRE Susanne ZSCHUNKE, DELEGUEE TITULAIRE
HOUILLES	Bernard DUCLOS, DELEGUE TITULAIRE François HEURTEL, DELEGUE TITULAIRE
L'ETANG-LA-VILLE	Sylvie SENG, DELEGUEE TITULAIRE
LA CELLE-SAINT-CLOUD	Daniel TURCK, DELEGUE TITULAIRE
LE MESNIL-LE-ROI	Pierre DEBUE, DELEGUE TITULAIRE
LE PECQ	Reine AIRAUDO, DELEGUEE TITULAIRE
LE PORT-MARLY	Rodolphe SOUCARET, DELEGUE TITULAIRE
LE VESINET	Frédérique RABIAN, DELEGUEE SUPPLEANTE
MAREIL-MARLY	Gilles LAMY, DELEGUE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE
MONTESSON	Joëlle TRIOULLIER, DELEGUEE TITULAIRE

MORAINVILLIERS

Philippe MAILLARD, DELEGUE TITULAIRE

ORGEVAL

Jean-Michel SCHMIDT, DELEGUE TITULAIRE

SAINT-NOM-LA-BRETECHE

Gérard PARFAIT, DELEGUE TITULAIRE

VILLENNES-SUR-SEINE

Christyane JAVOISE, DELEGUEE TITULAIRE

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux

Monsieur Johan BAUTISTA-GARCIA, Responsable de la fourrière intercommunale

<i>Nombre de communes</i>	:	39
<i>SIVOM (composé de 2 communes)</i>	:	1
<i>Commune nouvelle (composée de 2 communes)</i>	:	1
QUORUM	:	44
<u>Délégués présents</u>	:	34

L'an deux mille vingt, le vingt six février à dix-huit heures, le Comité du Syndicat Intercommunal de Vocations Multiples, dûment convoqué par le Président le douze février, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Daniel LEVEL**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 26 FÉVRIER 2020

PRESENTS

ACHERES	Cécile VINCENT, DELEGUEE TITULAIRE
CARRIERES-SUR-SEINE	Jean-Pierre VALENTIN, DELEGUE TITULAIRE
CHAMBOURCY	Didier GUINAUDIE, DELEGUE TITULAIRE
CHAPET	Rosine THIAULT, DELEGUEE TITULAIRE
COMMUNE NOUVELLE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Daniel LEVEL, PRESIDENT Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE
DAVRON	Evelyne PETIT, DELEGUEE SUPPLEANTE
ECQUEVILLY	Hélène VACHOT, DELEGUEE TITULAIRE
FEUCHEROLLES MAREIL-MARLY MARLY-LE-ROI	Susanne ZSCHUNKE, DELEGUEE TITULAIRE Gilles LAMY, DELEGUE TITULAIRE Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE
MAULE	Caroline QUINET, DELEGUEE TITULAIRE
MORAINVILLIERS	Philippe MAILLARD, DELEGUE TITULAIRE
ORGEVAL	Jean-Michel SCHMIDT, DELEGUE TITULAIRE
VILLENES-SUR-SEINE	Christyane JAVOISE, DELEGUEE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

ACHERES	Malika BELLAL, DELEGUEE SUPPLEANTE
AIGREMONT	Rémy JULIEN, DELEGUE TITULAIRE
ANDRESY	Marie-Claude MEGE, DELEGUEE TITULAIRE Guy BRIAULT, DELEGUE TITULAIRE
CARRIERES-SOUS-POISSY	Michel DE RUYCK, DELEGUE TITULAIRE Francine LIZAMBARD, DELEGUEE TITULAIRE Sylviane DAUVERT, DELEGUEE TITULAIRE Lucas CHARMELE, DELEGUE SUPPLEANT Selcuk ULU, DELEGUE SUPPLEANT
CARRIERES-SUR-SEINE	Michel MILLOT, DELEGUE TITULAIRE Aline LE GUILLOUX, DELEGUEE SUPPLEANTE Marie-Ange DUSSOUS, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHAMBOURCY CHATOU	Mireille VALLEE, DELEGUEE SUPPLEANTE Patrice LECHEVALIER, DELEGUE TITULAIRE Arménio SANTOS, DELEGUE SUPPLEANT
CHAVENAY	Jean Manuel PARANHOS, DELEGUE SUPPLEANT Denis FLAMANT, DELEGUE TITULAIRE Anne-Françoise THES, DELEGUEE SUPPLEANTE Brigitte VINCENT, DELEGUEE SUPPLEANTE

COMMUNE NOUVELLE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
CONFLANS-SAINTE-HONORINE

CRESPIERES

CROISSY-SUR-SEINE

DAVRON
ECQUEVILLY
EPONE

FEUCHEROLLES

HOUILLES
L'ETANG-LA-VILLE

LA CELLE-SAINT-CLOUD

LE MESNIL-LE-ROI

LE PECQ
LE PORT-MARLY

LE VESINET

LES ALLUETS-LE-ROI

LOUVECIENNES

MAISONS-LAFFITTE

MAREIL SUR MAULDRE

MAREIL-MARLY
MARLY-LE-ROI

MAULE

MEDAN
MONTESSON

MORAINVILLIERS

ORGEVAL

POISSY

SAINT-NOM-LA-BRETECHE

Jean-Louis RICOME, DELEGUE TITULAIRE
Jean-Jacques MSICA, DELEGUE SUPPLEANT
William PETROVIC, DELEGUE SUPPLEANT
Monique MUYLLE, DELEGUEE TITULAIRE
Marie-Claude REBREYEND, DELEGUEE SUPPLEANTE
Laurent MOUTENOT, DELEGUE SUPPLEANT
Raymond METZGER, DELEGUEE TITULAIRE
Véronique BIGARD, DELEGUEE TITULAIRE
Valérie DORSEUIL, DELEGUEE SUPPLEANTE
Olivier MOUSSAUD, DELEGUE TITULAIRE
Alain DIEUL, DELEGUE SUPPLEANT
Denis BOULANGER, DELEGUE SUPPLEANT
Laure FONTAINE, DELEGUEE TITULAIRE
Nathalie ALABOUVETTE, DELEGUEE TITULAIRE
Geneviève BERGAMINI, DELEGUEE TITULAIRE
Béatrice DI PERNO, DELEGUEE SUPPLEANTE
Nathalie BAUDOUIN, DELEGUEE SUPPLEANTE

Martine LEPAGE, DELEGUEE TITULAIRE
André FEUVRIER, DELEGUE SUPPLEANT
André SAUDEMONT, DELEGUE SUPPLEANT
Jean-François NAVARRE, DELEGUE TITULAIRE
Sylvie LASSON, DELEGUEE SUPPLEANTE
Daniel TURCK, DELEGUE TITULAIRE
Carmen OJEDA-COLLET, DELEGUEE SUPPLEANTE
Geneviève SALSAT, DELEGUEE SUPPLEANTE
Jean-Claude GUEHENNEC, DELEGUE TITULAIRE
Franziska JADIN, DELEGUEE SUPPLEANTE
Bruno IMHOFF, DELEGUE SUPPLEANT
Roland VILLERME, DELEGUE SUPPLEANT
Rodolphe SOUCARET, DELEGUE TITULAIRE
Myriem HAAN, DELEGUEE SUPPLEANTE
Reine VALLET, DELEGUEE SUPPLEANTE
Francis GUIZA, DELEGUE TITULAIRE
Jean-Michel JONCHERAY, DELEGUE TITULAIRE
Eric DE LA GUERONNIERE, DELEGUE SUPPLEANT
Maxime ROUSSEAU, DELEGUE TITULAIRE
Viviane DOSSET, DELEGUEE TITULAIRE
Thérèse GEVRESSE, DELEGUEE SUPPLEANTE
Gillian STOREY, DELEGUE SUPPLEANT
Lydéric WATINE, DELEGUE TITULAIRE
Béatrice BAUMANN, DELEGUEE SUPPLEANTE
Henri DOUADY, DELEGUE SUPPLEANT
Raphaël FANTIN, DELEGUE TITULAIRE
Dora-Ezabel JORGE-FEKIR, DELEGUEE SUPPLEANTE
Frédérique ESCANDE, DELEGUEE TITULAIRE
Claudie FILLON, DELEGUEE SUPPLEANTE
Karine GONCALVES, DELEGUEE SUPPLEANTE
MICHELLE DUDOUET, DELEGUEE SUPPLEANTE
Cyrille LEGALLET, DELEGUE TITULAIRE
Jean-Guillaume DATIN, DELEGUE SUPPLEANT
Bernard VILLIER, DELEGUE TITULAIRE
Jean-Christophe SEGUIER, DELEGUE SUPPLEANT
Philippe MARTINET, DELEGUE TITULAIRE
Catherine LANSIART, DELEGUEE SUPPLEANTE
Marie-Caroline MUDRY, DELEGUEE SUPPLEANTE
Bernard PERRODOUX, DELEGUE TITULAIRE
Nathalie CASTEL, DELEGUEE SUPPLEANTE
Murielle BORG, DELEGUEE SUPPLEANTE
Jean-Pierre JUILLET, DELEGUE SUPPLEANT
Aline SMAANI, DELEGUEE SUPPLEANTE
Raymond LETELLIER, DELEGUE SUPPLEANT
Gérard PARFAIT, DELEGUE TITULAIRE

TRIEL-SUR-SEINE

Evelyne LEGROUX, DELEGUEE TITULAIRE

Manuela MARIE, DELEGUEE SUPPLEANTE

VERNEUIL-SUR-SEINE

Muriel DAUVERGNE, DELEGUEE SUPPLEANTE

Gérard SCHIETTECATTE, DELEGUE TITULAIRE

Pascal CHAMPION, DELEGUE TITULAIRE

Communes non représentées

AIGREMONT ANDRESY CARRIERES-SOUS-POISSY CHANTELOUP-LES-VIGNES CHATOU CHAVENAY CONFLANS-SAINTE-HONORINE CRESPIERES CROISSY-SUR-SEINE EPONE HOUILLES L'ETANG-LA-VILLE LA CELLE-SAINT-CLOUD LE PECQ LE PORT-MARLY LE VESINET LES ALLUETS-LE-ROI LOUVECIENNES MAREIL SUR MAULDRE MEDAN MONTESSON POISSY SAINT-NOM-LA-BRETECHE TRIEL-SUR-SEINE VERNEUIL-SUR-SEINE VERNOUILLET SIVOM MAISONS-MESNIL

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux

Monsieur Johan BAUTISTA-GARCIA, Responsable de la fourrière intercommunale

Nombre de communes	:	39
SIVOM (composé de 2 communes)	:	1
Commune nouvelle (composée de 2 communes)	:	1
QUORUM	:	PAS NECESSAIRE
<u>Délégués présents</u>	:	15
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	15

SIVOM / CS -260220-2
Toutes sections

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2020

RAPPORTEUR : Monsieur le Président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2312-1, L. 5211-36 et L.5212-18 et suivants ;

VU l'article R. 5212-1-1 du Code général des collectivités territoriales fixant le vote du budget par nature ;

VU la délibération n° 100220-2 du 10 février 2020 approuvant le rapport d'orientation budgétaire ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget primitif du SIVOM ;

CONSIDERANT le débat d'orientation budgétaire tenu lors de la séance du comité syndical du SIVOM le 10 février 2020 ;

CONSIDERANT le budget primitif du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Saint-Germain-en-Laye de l'exercice 2020, qui s'établit ainsi :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	BP 2019
FOURRIERE ▶	588 288,50 €	4 782 410,00 €	5 368 618,50 €
GESTION DES VIGNES ▶	27 000 €	2 590 €	29 590,00 €
CENTRE DE SECOURS ▶	3 369 303,00 €	-	3 369 303,00 €
CSAPA ▶	41 737,01 €	-	41 737,01 €
TOTAL SIVOM ▶	4 026 328,51 €	4 782 920,00 €	8 809 248,51 €

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, à **l'unanimité,**

DECIDE de voter le budget primitif du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Saint-Germain-en-Laye de l'exercice 2020.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 19/03/2020

Transmis en préfecture et affiché le 20/03/2020

Pour Extrait Conforme





Daniel LEVEL

Le Président du Syndicat Intercommunal

BUDGET PRIMITIF 2020

FEUILLE DE SIGNATURES

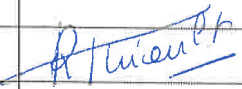

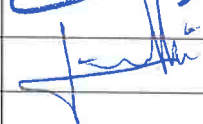
Comité du mercredi 26 février 2020 à 18:00

COMMUNES	NOMS	QUALITES	SIGNATURE
ACHERES	Marc HONORE	DELEGUE TITULAIRE	
	Cécile VINCENT	DELEGUEE TITULAIRE	
	Malika BELLAL	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Suzanne JAUNET	DELEGUEE SUPPLEANTE	
AIGREMONT	Rémy JULIEN	DELEGUE TITULAIRE	
	Marie-Claude MEGE	DELEGUEE TITULAIRE	
	Emma SADOON	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Jean UDRON	DELEGUE SUPPLEANT	
ANDRESY	Guy BRIAULT	DELEGUE TITULAIRE	
	Michel DE RUYCK	DELEGUE TITULAIRE	
	Sandra SAVET	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Stéphanie BAILS	DELEGUEE SUPPLEANTE	
CARRIERES-SOUS-POISSY	Francine LIZAMBARD	DELEGUEE TITULAIRE	
	Sylviane DAUVERT	DELEGUEE TITULAIRE	
	Lucas CHARMELE	DELEGUE SUPPLEANT	
	Selcuk ULU	DELEGUE SUPPLEANT	
CARRIERES-SUR-SEINE	Jean-Pierre VALENTIN	DELEGUE TITULAIRE	
	Michel MILLOT	DELEGUE TITULAIRE	
	Aline LE GUILLOUX	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Marie-Ange DUSSOUS	DELEGUEE SUPPLEANTE	
CHAMBOURCY	Didier GUINAUDIE	DELEGUE TITULAIRE	
	Francine LAZARD	DELEGUEE TITULAIRE	
	Margueritte VINCENT	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Mireille VALLEE	DELEGUEE SUPPLEANTE	

BUDGET PRIMITIF 2020

FEUILLE DE SIGNATURES


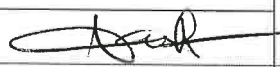

Comité du mercredi 26 février 2020 à 18:00

CHANTELOUP-LES-VIGNES	Jean-Louis NGUYEN QUANG TOAN	DELEGUE TITULAIRE	
	Elisabeth CHAU	DELEGUEE TITULAIRE	
	Nourredine LIAOUI	DELEGUE SUPPLEANT	
	Youssef ABDELBAHRI	DELEGUE SUPPLEANT	
CHAPET	Jean-Louis FRANCCART	DELEGUE TITULAIRE	
	Rosine THIAULT	DELEGUEE TITULAIRE	
	Magalie CHALOYARD	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Eric AUBRUN	DELEGUE SUPPLEANT	
CHATOU	François SCHMITT	DELEGUE TITULAIRE	
	Patrice LECHEVALIER	DELEGUE TITULAIRE	
	Arménio SANTOS	DELEGUE SUPPLEANT	
	Jean Manuel PARANHOS	DELEGUE SUPPLEANT	
CHAVENAY	Denis FLAMANT	DELEGUE TITULAIRE	
	Jean-Pierre LACHEVRE	DELEGUE TITULAIRE	
	Anne-Françoise THES	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Brigitte VINCENT	DELEGUEE SUPPLEANTE	
COMMUNE NOUVELLE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Daniel LEVEL	PRESIDENT	
	Jean-Louis RICOME	DELEGUE TITULAIRE	
	Serge MIRABELLI	DELEGUE TITULAIRE	
	Rosa ANDRE	DELEGUEE TITULAIRE	
	Kéa TEA	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Bruno CHELET	DELEGUE SUPPLEANT	
	Jean-Jacques MSICA	DELEGUE SUPPLEANT	
	William PETROVIC	DELEGUE SUPPLEANT	
CONFLANS-SAINTE- HONORINE	Pierre PAPINET	DELEGUE TITULAIRE	
	Monique MUYLLE	DELEGUEE TITULAIRE	
	Marie-Claude REBREYEND	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Laurent MOUTENOT	DELEGUE SUPPLEANT	

BUDGET PRIMITIF 2020

FEUILLE DE SIGNATURES

Comité du mercredi 26 février 2020 à 18:00

CRESPIERES	Raymond METZGER	DELEGUEE TITULAIRE	
	Véronique BIGARD	DELEGUEE TITULAIRE	
	Aurélié HAUDIQUET	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Valérie DORSEUIL	DELEGUEE SUPPLEANTE	
CROISSY-SUR-SEINE	Erwan LENOIR	DELEGUE TITULAIRE	
	Olivier MOUSSAUD	DELEGUE TITULAIRE	
	Alain DIEUL	DELEGUE SUPPLEANT	
	Denis BOULANGER	DELEGUE SUPPLEANT	
DAVRON	Bérénice RAMBAUD	DELEGUEE TITULAIRE	
	Laure FONTAINE	DELEGUEE TITULAIRE	
	Evelyne PETIT	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Florence BERCHICHE-ALLIOT	DELEGUEE SUPPLEANTE	
ECQUEVILLY	Hélène VACHOT	DELEGUEE TITULAIRE	
	Nathalie ALABOUVETTE	DELEGUEE TITULAIRE	
	Ali AANGUA	DELEGUE SUPPLEANT	
	Mathias VERDIER	DELEGUE SUPPLEANT	
EPONE	Claudine METAYER	DELEGUEE TITULAIRE	
	Geneviève BERGAMINI	DELEGUEE TITULAIRE	
	Béatrice DI PERNO	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Nathalie BAUDOUIN	DELEGUEE SUPPLEANTE	
FEUCHEROLLES	Martine LEPAGE	DELEGUEE TITULAIRE	
	Susanne ZSCHUNKE	DELEGUEE TITULAIRE	
	André FEUVRIER	DELEGUE SUPPLEANT	
	Michel FREMIN	DELEGUE SUPPLEANT	
HOUILLES	Bernard DUCLOS	DELEGUE TITULAIRE	
	François HEURTEL	DELEGUE TITULAIRE	
	André SAUDEMONT	DELEGUE SUPPLEANT	
	Jean-François SIROT	DELEGUE SUPPLEANT	

BUDGET PRIMITIF 2020

FEUILLE DE SIGNATURES




Comité du mercredi 26 février 2020 à 18:00

L'ETANG-LA-VILLE	Jean-François NAVARRE	DELEGUE TITULAIRE	
	Sylvie SENG	DELEGUEE TITULAIRE	
	Aurélia BARDY-EYNARD	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Sylvie LASSON	DELEGUEE SUPPLEANTE	
LA CELLE-SAINT-CLOUD	Daniel TURCK	DELEGUE TITULAIRE	
	Hervé BRILLANT	DELEGUE TITULAIRE	
	Carmen OJEDA-COLLET	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Geneviève SALSAT	DELEGUEE SUPPLEANTE	
LE MESNIL-LE-ROI	Jean-Claude GUEHENNEC	DELEGUE TITULAIRE	
	Pierre DEBUE	DELEGUE TITULAIRE	
	Franziska JADIN	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Bruno IMHOFF	DELEGUE SUPPLEANT	
LE PECQ	Laurence BERNARD	DELEGUEE TITULAIRE	
	Reine AIRAUDO	DELEGUEE TITULAIRE	
	Cyrille PEYTAVIN	DELEGUE SUPPLEANT	
	Roland VILLERME	DELEGUE SUPPLEANT	
LE PORT-MARLY	Rodolphe SOUCARET	DELEGUE TITULAIRE	
	Vincent LAMBERTINI DESMIDT	DELEGUE TITULAIRE	
	Myriem HAAN	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Reine VALLET	DELEGUEE SUPPLEANTE	
LE VESINET	Francis GUIZA	DELEGUE TITULAIRE	
	Jean-Michel JONCHERAY	DELEGUE TITULAIRE	
	Frédérique RABIAN	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Eric DE LA GUERONNIERE	DELEGUE SUPPLEANT	
LES ALLUETS-LE-ROI	Maxime ROUSSEAU	DELEGUE TITULAIRE	
	Viviane DOSSET	DELEGUEE TITULAIRE	
	Thérèse GEVRESSE	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Gillian STOREY	DELEGUE SUPPLEANT	

BUDGET PRIMITIF 2020

FEUILLE DE SIGNATURES



Comité du mercredi 26 février 2020 à 18:00

LOUVECIENNES	Lydéric WATINE	DELEGUE TITULAIRE	
	Sanja JOLIOT	DELEGUEE TITULAIRE	
	Béatrice BAUMANN	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Henri DOUADY	DELEGUE SUPPLEANT	
MAISONS-LAFFITTE	Raphaël FANTIN	DELEGUE TITULAIRE	
	Monique PIGE	DELEGUEE TITULAIRE	
	Dora-Ezabel JORGE-FEKIR	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Ingrid COUTANT	DELEGUEE SUPPLEANTE	
MAREIL SUR MAULDRE	Frédérique ESCANDE	DELEGUEE TITULAIRE	
	Nathalie CAHUZAC	DELEGUEE TITULAIRE	
	Claudie FILLON	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Karine GONCALVES	DELEGUEE SUPPLEANTE	
MAREIL-MARLY	Gilles LAMY	DELEGUE TITULAIRE	
	Pierre DURAND	DELEGUE TITULAIRE	
	MICHELLE DUDOUET	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Lionel LIOTIER	DELEGUE SUPPLEANT	
MARLY-LE-ROI	Benoît BURGAUD	DELEGUE TITULAIRE	
	Cyrille LEGALLET	DELEGUE TITULAIRE	
	Hector LAJOUANIE	DELEGUE SUPPLEANT	
	Jean-Guillaume DATIN	DELEGUE SUPPLEANT	
MAULE	Bernard VILLIER	DELEGUE TITULAIRE	
	Caroline QUINET	DELEGUEE TITULAIRE	
	Hervé CAMARD	DELEGUE SUPPLEANT	
	Jean-Christophe SEGUIER	DELEGUE SUPPLEANT	
MEDAN	Matthieu DUBREUIL	DELEGUE TITULAIRE	
	Philippe MARTINET	DELEGUE TITULAIRE	
	Bernard JUERY	DELEGUE SUPPLEANT	
	Eric LAURENT	DELEGUE SUPPLEANT	

BUDGET PRIMITIF 2020

FEUILLE DE SIGNATURES

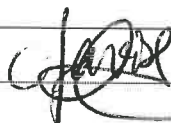
Comité du mercredi 26 février 2020 à 18:00

MONTESSON	Patrick MALLET	DELEGUE TITULAIRE	
	Joëlle TRIOULLIER	DELEGUEE TITULAIRE	
	Catherine LANSIART	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Marie-Caroline MUDRY	DELEGUEE SUPPLEANTE	
MORAINVILLIERS	Bernard PERRODOUX	DELEGUE TITULAIRE	
	Philippe MAILLARD	DELEGUE TITULAIRE	
	Nathalie CASTEL	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Thierry HEDAN	DELEGUE SUPPLEANT	
ORGEVAL	Jean-Michel SCHMIDT	DELEGUE TITULAIRE	
	Michel BARDOT	DELEGUE TITULAIRE	
	Murielle BORG	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Jean-Pierre JUILLET	DELEGUE SUPPLEANT	
POISSY	Georges MONNIER	DELEGUE TITULAIRE	
	Virginie MESSMER	DELEGUEE TITULAIRE	
	Aline SMAANI	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Raymond LETELLIER	DELEGUE SUPPLEANT	
SAINT-NOM-LA-BRETECHE	Gérard PARFAIT	DELEGUE TITULAIRE	
	Pierre VEZY	DELEGUE TITULAIRE	
	Karel KURZWEIL	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Michel MOREAU	DELEGUE SUPPLEANT	
TRIEL-SUR-SEINE	Jean-Pierre MAROTTE	DELEGUE TITULAIRE	
	Evelyne LEGROUX	DELEGUEE TITULAIRE	
	Manuela MARIE	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Muriel DAUVERGNE	DELEGUEE SUPPLEANTE	
VERNEUIL-SUR-SEINE	Gérard SCHIETTECATE	DELEGUE TITULAIRE	
	Pascal CHAMPION	DELEGUE TITULAIRE	
	Eric DUPONCHEL	DELEGUE SUPPLEANT	
	Hubert FRANCOIS-DAINVILLE	DELEGUE SUPPLEANT	

BUDGET PRIMITIF 2020

FEUILLE DE SIGNATURES

Comité du mercredi 26 février 2020 à 18:00

VERNOUILLET	Didier ROBRIEUX	DELEGUE TITULAIRE	
	Gaëlle PELATAN	DELEGUEE TITULAIRE	
	Jonathan BUGUET	DELEGUE SUPPLEANT	
	Nicolas COMBARET	DELEGUE SUPPLEANT	
VILLENES-SUR-SEINE	Christyane JAVOISE	DELEGUEE TITULAIRE	
	Marie DUPUICH	DELEGUEE TITULAIRE	
	Leïla CARICHON	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Michel BASSEVIEZ	DELEGUE SUPPLEANT	

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Syndicat Intercommunal à vocations multiples comprenant une commune
de 3 500 habitants et plus - S.I.V.O.M. (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24780005500011

POSTE COMPTABLE : SAINT-GERMAIN-EN-LAYE COLLECTIVITES LOCALES

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : S.I.V.O.M. (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	29
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	30
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	32
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	33

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 78551	S.I.V.O.M. S.I.V.O.M.	BP 2020
----------------------------	---------------------------------	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	503590
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	99.66	
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	9.60	
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	90.40	
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut		
5	Encours de la dette	78233.97	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FUNCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FUNCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FUNCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 027 308,51	4 027 308,51

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FUNCTIONNEMENT (3)	4 027 308,51	4 027 308,51
--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	4 785 000,00	4 785 000,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	4 785 000,00	4 785 000,00
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	8 812 308,51	8 812 308,51
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	346 153,12	0,00	323 575,08	323 575,08	323 575,08
012	Charges de personnel, frais assimilés	479 947,00	0,00	369 509,03	369 509,03	369 509,03
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 315 534,35	0,00	3 308 871,07	3 308 871,07	3 308 871,07
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 141 634,47	0,00	4 001 955,18	4 001 955,18	4 001 955,18
66	Charges financières	2 900,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
67	Charges exceptionnelles	3 300,00	0,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	27 000,00		10 253,33	10 253,33	10 253,33
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 174 834,47	0,00	4 015 808,51	4 015 808,51	4 015 808,51
023	Virement à la section d'investissement (5)	78 907,60		2 080,00	2 080,00	2 080,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	11 147,85		9 420,00	9 420,00	9 420,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		90 055,45		11 500,00	11 500,00	11 500,00
TOTAL		4 264 889,92	0,00	4 027 308,51	4 027 308,51	4 027 308,51

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 027 308,51
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	3 700,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	10 500,00	0,00	10 286,50	10 286,50	10 286,50
73	Impôts et taxes	3 233 438,26	0,00	3 071 744,01	3 071 744,01	3 071 744,01
74	Dotations et participations	390 413,94	0,00	567 896,00	567 896,00	567 896,00
75	Autres produits de gestion courante	364 001,85	0,00	365 382,00	365 382,00	365 382,00
Total des recettes de gestion courante		4 002 054,05	0,00	4 027 308,51	4 027 308,51	4 027 308,51
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 002 054,05	0,00	4 027 308,51	4 027 308,51	4 027 308,51
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		4 002 054,05	0,00	4 027 308,51	4 027 308,51	4 027 308,51

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 027 308,51
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	11 500,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	432,85	0,00	500,00	500,00	500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	35 746,75	0,00	3 280,61	3 280,61	3 280,61
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 079 629,79	0,00	4 769 219,39	4 769 219,39	4 769 219,39
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 115 809,39	0,00	4 773 000,00	4 773 000,00	4 773 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 600,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	11 600,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 127 409,39	0,00	4 785 000,00	4 785 000,00	4 785 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	1 127 409,39	0,00	4 785 000,00	4 785 000,00	4 785 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**4 785 000,00****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	903 500,70	0,00	4 773 000,00	4 773 000,00	4 773 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	903 500,70	0,00	4 773 000,00	4 773 000,00	4 773 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 946,00	0,00	500,00	500,00	500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 946,00	0,00	500,00	500,00	500,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	905 446,70	0,00	4 773 500,00	4 773 500,00	4 773 500,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	78 907,60		2 080,00	2 080,00	2 080,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	11 147,85		9 420,00	9 420,00	9 420,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	90 055,45		11 500,00	11 500,00	11 500,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		995 502,15	0,00	4 785 000,00	4 785 000,00	4 785 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 785 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	11 500,00
--	------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	323 575,08		323 575,08
012	Charges de personnel, frais assimilés	369 509,03		369 509,03
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 308 871,07		3 308 871,07
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	2 500,00	0,00	2 500,00
67	Charges exceptionnelles	1 100,00	0,00	1 100,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	9 420,00	9 420,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 253,33		10 253,33
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 080,00	2 080,00
Dépenses de fonctionnement – Total		4 015 808,51	11 500,00	4 027 308,51

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**4 027 308,51**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	12 000,00	0,00	12 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	500,00	0,00	500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	3 280,61	0,00	3 280,61
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	4 769 219,39	0,00	4 769 219,39
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 785 000,00	0,00	4 785 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**4 785 000,00**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	12 000,00		12 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	10 286,50		10 286,50
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 071 744,01		3 071 744,01
74	Dotations et participations	567 896,00		567 896,00
75	Autres produits de gestion courante	365 382,00	0,00	365 382,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 027 308,51	0,00	4 027 308,51

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**4 027 308,51**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	500,00	0,00	500,00
13	Subventions d'investissement	4 773 000,00	0,00	4 773 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		9 420,00	9 420,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		2 080,00	2 080,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		4 773 500,00	11 500,00	4 785 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**4 785 000,00**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	346 153,12	323 575,08	323 575,08
60611	Eau et assainissement	1 650,00	1 216,75	1 216,75
60612	Energie - Electricité	12 800,00	12 800,00	12 800,00
60622	Carburants	1 400,00	1 100,00	1 100,00
60623	Alimentation	600,00	822,49	822,49
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	900,00	900,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 200,00	1 433,49	1 433,49
60636	Vêtements de travail	1 965,00	1 216,75	1 216,75
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 100,00	1 100,00
6068	Autres matières et fournitures	1 900,00	1 222,49	1 222,49
611	Contrats de prestations de services	3 000,00	3 180,62	3 180,62
6135	Locations mobilières	2 200,00	2 007,71	2 007,71
61521	Entretien terrains	200,00	100,00	100,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	3 600,09	2 000,00	2 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	500,00	500,00	500,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 500,00	1 500,00	1 500,00
61524	Entretien bois et forêts	500,00	361,25	361,25
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	800,00	800,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6156	Maintenance	9 500,00	10 500,00	10 500,00
6161	Multirisques	6 000,00	5 816,75	5 816,75
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	1 500,00	1 500,00
6188	Autres frais divers	46 596,83	19 685,10	19 685,10
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	150,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	44 950,00	42 911,28	42 911,28
6228	Divers	100,00	100,00	100,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	600,00	577,99	577,99
6236	Catalogues et imprimés	200,00	2 144,50	2 144,50
6238	Divers	2 200,00	3 589,48	3 589,48
6241	Transports de biens	300,00	244,50	244,50
6247	Transports collectifs	620,00	620,00	620,00
6248	Divers	130 000,00	130 000,00	130 000,00
6251	Voyages et déplacements	320,00	114,45	114,45
6257	Réceptions	1 820,00	2 614,45	2 614,45
6261	Frais d'affranchissement	50,00	50,00	50,00
6262	Frais de télécommunications	4 600,00	4 600,00	4 600,00
627	Services bancaires et assimilés	300,00	300,00	300,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 300,00	1 072,25	1 072,25
6284	Redevances pour services rendus	1 050,00	758,62	758,62
62878	Remb. frais à d'autres organismes	35 300,00	39 439,24	39 439,24
6288	Autres services extérieurs	7 181,20	12 543,00	12 543,00
63512	Taxes foncières	6 400,00	6 560,00	6 560,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	100,00	71,92	71,92
012	Charges de personnel, frais assimilés	479 947,00	369 509,03	369 509,03
6218	Autre personnel extérieur	236 600,00	209 669,01	209 669,01
6331	Versement de transport	600,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	140,00	106,67	106,67
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 235,00	1 706,67	1 706,67
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	620,00	400,00	400,00
64111	Rémunération principale titulaires	64 000,00	42 666,67	42 666,67
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	5 800,00	3 866,67	3 866,67
64118	Autres indemnités titulaires	16 000,00	10 666,67	10 666,67
64131	Rémunérations non tit.	79 350,00	52 666,67	52 666,67
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	33 900,00	24 000,00	24 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	24 000,00	17 000,00	17 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 300,00	2 400,00	2 400,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	3 000,00	2 333,33	2 333,33
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	661,00	440,00	440,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	250,00	166,67	166,67
64731	Allocations chômage versées directement	7 500,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 361,00	1 000,00	1 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	630,00	420,00	420,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 315 534,35	3 308 871,07	3 308 871,07
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	1 000,00	500,00	500,00
6531	Indemnités	31 000,00	23 400,00	23 400,00
6533	Cotisations de retraite	3 060,00	2 380,00	2 380,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	60,00	60,00	60,00
6541	Créances admises en non-valeur	812,35	200,00	200,00
6553	Service d'incendie	3 213 000,00	3 220 600,00	3 220 600,00
65548	Autres contributions	22 000,00	22 000,00	22 000,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	35 000,00	30 154,07	30 154,07
65888	Autres	9 602,00	9 577,00	9 577,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		4 141 634,47	4 001 955,18	4 001 955,18
66	Charges financières (b)	2 900,00	2 500,00	2 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 900,00	2 500,00	2 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	3 300,00	1 100,00	1 100,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	2 000,00	500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	200,00	200,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	500,00	200,00	200,00
678	Autres charges exceptionnelles	300,00	200,00	200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	27 000,00	10 253,33	10 253,33
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		4 174 834,47	4 015 808,51	4 015 808,51
023	Virement à la section d'investissement	78 907,60	2 080,00	2 080,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	11 147,85	9 420,00	9 420,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	11 147,85	9 420,00	9 420,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		90 055,45	11 500,00	11 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		90 055,45	11 500,00	11 500,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 264 889,92	4 027 308,51	4 027 308,51

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 027 308,51
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	3 700,00	12 000,00	12 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	3 500,00	12 000,00	12 000,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	200,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	10 500,00	10 286,50	10 286,50
70878	Remb. frais par d'autres redevables	10 500,00	10 286,50	10 286,50
73	Impôts et taxes	3 233 438,26	3 071 744,01	3 071 744,01
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 233 438,26	3 071 744,01	3 071 744,01
74	Dotations et participations	390 413,94	567 896,00	567 896,00
744	FCTVA	531,00	600,00	600,00
7473	Participat° Départements	10 000,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	362 255,14	555 296,00	555 296,00
74758	Participat° Autres groupements	17 627,80	12 000,00	12 000,00
75	Autres produits de gestion courante	364 001,85	365 382,00	365 382,00
752	Revenus des immeubles	8 500,00	8 900,00	8 900,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	355 501,85	356 482,00	356 482,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		4 002 054,05	4 027 308,51	4 027 308,51
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		4 002 054,05	4 027 308,51	4 027 308,51
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 002 054,05	4 027 308,51	4 027 308,51

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 027 308,51
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	432,85	500,00	500,00
2051	Concessions, droits similaires	432,85	500,00	500,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	35 746,75	3 280,61	3 280,61
2135	Installations générales, agencements	2 000,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	1 000,00	0,00	0,00
21758	Autres installat°, matériel (mise à disp	20 746,75	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2184	Mobilier	1 000,00	1 280,61	1 280,61
2188	Autres immobilisations corporelles	9 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 079 629,79	4 769 219,39	4 769 219,39
2313	Constructions	1 078 629,79	4 766 629,39	4 766 629,39
2314	Constructions sur sol d'autrui	1 000,00	2 590,00	2 590,00
Total des dépenses d'équipement		1 115 809,39	4 773 000,00	4 773 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 600,00	12 000,00	12 000,00
1641	Emprunts en euros	11 600,00	12 000,00	12 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		11 600,00	12 000,00	12 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 127 409,39	4 785 000,00	4 785 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 127 409,39	4 785 000,00	4 785 000,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 785 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	903 500,70	4 773 000,00	4 773 000,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	903 500,70	4 773 000,00	4 773 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		903 500,70	4 773 000,00	4 773 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 946,00	500,00	500,00
10222	FCTVA	1 946,00	500,00	500,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 946,00	500,00	500,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		905 446,70	4 773 500,00	4 773 500,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	78 907,60	2 080,00	2 080,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	11 147,85	9 420,00	9 420,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	4 784,00	3 170,00	3 170,00
281721	Plantat° arbres, arbustes (m. à dispo)	545,00	550,00	550,00
281728	Autres agencements (m. à dispo)	130,00	130,00	130,00
28183	Matériel de bureau et informatique	590,08	1 620,00	1 620,00
28184	Mobilier	916,77	60,00	60,00
28188	Autres immo. corporelles	4 182,00	3 890,00	3 890,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		90 055,45	11 500,00	11 500,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		90 055,45	11 500,00	11 500,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		995 502,15	4 785 000,00	4 785 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 785 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					170 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					170 000,00									
8670076 - 8670076	Caisse d'Epargne	20/07/2010	25/07/2010	25/10/2010	170 000,00	F	Taux Fixe	3,320	3,360	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
Total général					170 000,00											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		78 233,97					11 985,43	2 449,17	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		78 233,97					11 985,43	2 449,17	0,00	0,00
8670076 - 8670076	N	0,00	A-1	78 233,97	5,82	F	Taux Fixe	3,320	11 985,43	2 449,17	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		78 233,97					11 985,43	2 449,17	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	78 233,97	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 720.00 €	2017-06-06

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Immobilisation inférieure ou égale à 600 HT	1	06/06/2017
L	Logiciels	2	06/06/2017
L	Frais d'études	5	06/06/2017
L	Frais de recherche et de développement	5	06/06/2017
L	Voitures	5	06/06/2017
L	Camions et véhicules industriels	8	06/06/2017
L	Mobilier	6	06/06/2017
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	3	06/06/2017
L	Matériel informatique	3	06/06/2017
L	Matériels classiques	10	06/06/2017
L	Coffre-fort	10	06/06/2017
L	Installations et appareils de chauffage	10	06/06/2017
L	Appareils de levage-ascenseurs	20	06/06/2017
L	Appareils de laboratoire	10	06/06/2017
L	Equipements de garage et ateliers	10	06/06/2017
L	Equipements des cuisines	10	06/06/2017
L	Equipements sportifs	10	06/06/2017
L	Installations de voirie	10	06/06/2017
L	Plantations	20	06/06/2017
L	Autres agencements et aménagement de terrains	20	06/06/2017
L	Matériel espaces verts	5	06/06/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		12 000,00	I 12 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		12 000,00	12 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	12 000,00	12 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		12 000,00	III 12 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		500,00	500,00
10222	FCTVA	500,00	500,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		11 500,00	11 500,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28158	Autres installat°, matériel et outillage	3 170,00	3 170,00
281721	Plantat° arbres, arbustes (m. à dispo)	550,00	550,00
281728	Autres agencements (m. à dispo)	130,00	130,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 620,00	1 620,00
28184	Mobilier	60,00	60,00
28188	Autres immo. corporelles	3 890,00	3 890,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 080,00	2 080,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	12 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	12 000,00
Ressources propres disponibles	IV	12 000,00
Solde	V = IV – II (6)	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
65738	Convention 01/10/19	Prise en charge financière du poste de secrétariat antenne CSAPA	Centre Hospitalier Intercommunal de Poissy/St Germain en Laye	Etat	35 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	0,00	5,00	3,00	2,00	5,00
Adjoint technique	C	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		5,00	0,00	5,00	3,00	2,00	5,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique	C	TECH	348.00	0,00	3-1	CDD
Technicien	B	TECH	563.00	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Syndicats Hôtel de Ville Saint-Germain-en-Laye (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				
25/10/2019 - Contribution de fonctionnement	SDIS des Yvelines	Service départemental d'incendie et de secours des Yvelines	Service départemental d'incendie	3 220 582,94
01/01/2020 - Aide financière projet d'accueil et adoption des animaux Fourrière	SPA	Société Protectrice des Animaux	Association	22 000,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 172

Nombre de membres présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 20/02/2020

Présenté par Daniel LEVEL, Président (1),
A Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, le 26/02/2020
Daniel LEVEL, Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Budget primitif 2020
A Saint-Germain-en-Laye, le 26/02/2020
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BURGAUD Benoît	
GUINAUDIE Didier	
JAVOISE Christyane	
LAMY Gilles	
LEVEL Daniel	
MAILLARD Philippe	
MIRABELLI Serge	
PETIT Evelyne	
QUINET Caroline	
SCHMIDT Jean-Michel	
THIAULT Rosine	
VACHOT Hélène	
VALENTIN Jean-Pierre	
VINCENT Cécile	
ZSCHUNKE Susanne	

Certifié exécutoire par Daniel LEVEL, Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Comité Syndical.

SIVOM / CS – 260220-2
Toutes sections

Budget Primitif 2020 du SIVOM

Note de synthèse budgétaire

Le budget primitif, voté annuellement, constitue la prévision des dépenses et des recettes pour l'année. Le budget 2020 a été voté le 26 février 2020 dans le respect des orientations budgétaires présentées lors du débat tenu le 10 février 2020.

Le budget 2020 a été réalisé sans intégrer les résultats prévisionnels 2019.

Le SIVOM est un Syndicat à la carte (article L5212-16 du CGCT) constitué des sections suivantes :

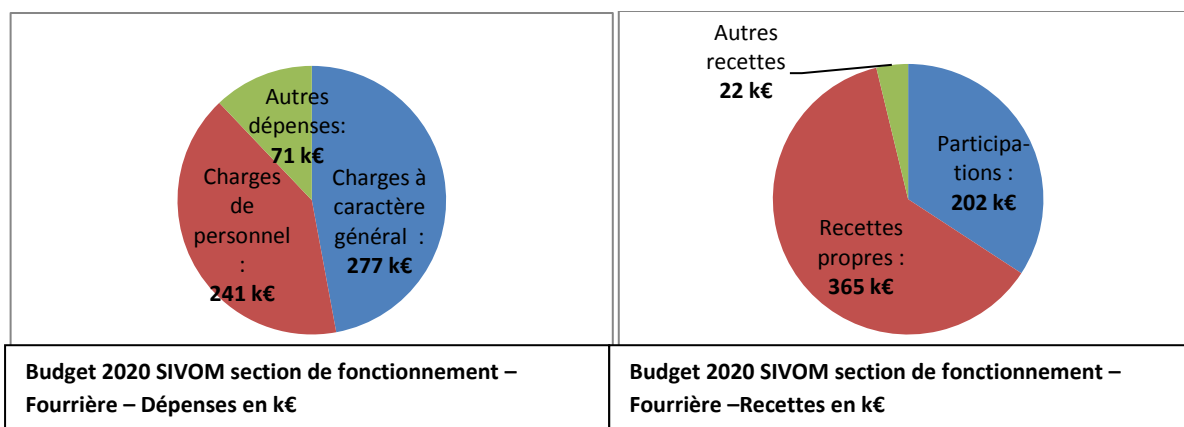
- Section Fourrière
- Section Vigne
- Section Centre de Secours des Yvelines
- Section Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie du Centre Hospitalier de Versailles (CSAPA)

I. La Fourrière

Le budget primitif 2020 de la section fourrière s'élève à 589 k€ en section de fonctionnement et à 4 782 k€ en section d'investissement.

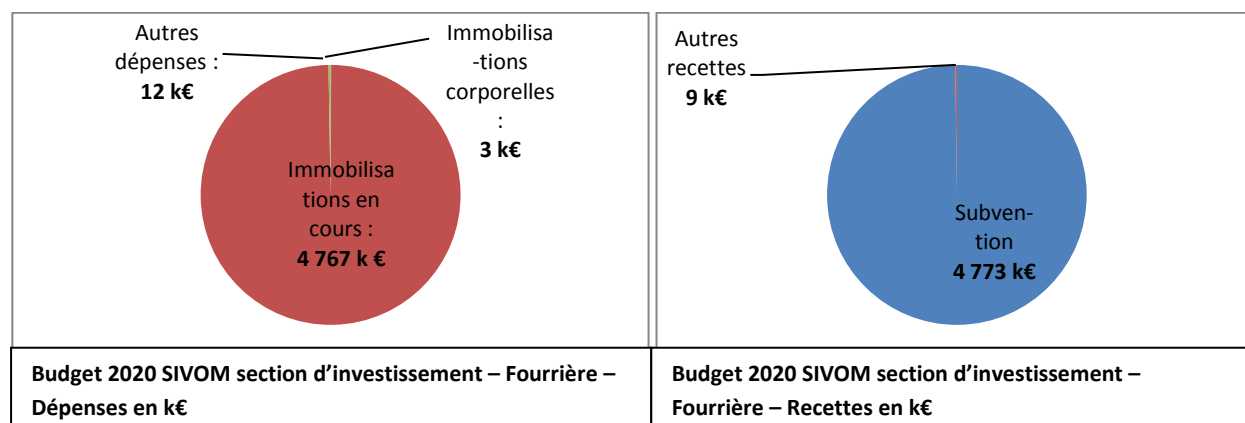
➤ **Section de fonctionnement**

La section de fonctionnement du budget primitif 2020 se présente comme suit :



➤ **Section d'investissement**

La section d'investissement du budget primitif 2020 se présente comme suit :



II. Les Vignes

➤ **Section de fonctionnement**

La section de fonctionnement s'élève à 27 K€.

Les dépenses se composent de 18 k€ pour les charges générales, dont 1 k€ de crédits disponibles ; et 9 k€ pour les charges diverses telles que la dotation aux amortissements.

Les recettes proviennent de la participation des communes (27 k €).

➤ **Section d'investissement**

La section d'investissement s'élève à 2,5 k€. Les recettes proviennent uniquement des amortissements.

III. Le Centre de Secours

La section centre de secours ne dispose que d'une section de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement comprennent 3 220 k€ de contributions des communes au SDIS, 80 k€ relatifs au versement du 13^e mois des sapeurs-pompiers ainsi que 69 k€ d'autres dépenses.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux contributions des communes pour un montant de 3 369 k€.

IV. Le CSAPA

La section CSAPA ne dispose que d'une section de fonctionnement.

La section permet principalement de financer la rémunération de la secrétaire de l'antenne du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie du Centre Hospitalier de Poissy / Saint-Germain-en-Laye, pour un montant de 37 k€. De plus, 5 k€ de dépenses diverses et de crédits disponibles sont à constater.

Les recettes de fonctionnement sont de 42 k€ et proviennent des participations des communes adhérentes à la section CSAPA.